

Communiqué de presse

Le service cartes d'identité – passeports sera exceptionnellement fermé le 27 mars

Aucune demande ni remise de passeport et carte nationale d'identité ne pourra être effectuée par le bureau des CNI/PASSEPORTS de la Ville de Colmar le 27 mars 2017, en raison de l'installation informatique du nouveau dispositif de recueil des titres.

En effet, à compter du 28 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité seront désormais déposées uniquement dans les mairies qui, comme Colmar, seront équipées d'un dispositif de recueil permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes par le biais d'un capteur, comme cela est déjà le cas dans le traitement des demandes de passeports.

En attendant, le recueil des demandes de carte nationale d'identité sous format papier sera encore accepté jusqu'au 24 mars 2017 (dernier délai).

Pour toute information complémentaire : 03.89.20.68.68. poste 1208 ou 1209.

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr